

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER DU VILLAGE DU 6 OCTOBRE 2014

Cette seconde réunion de conseil de quartier a lieu le 6 octobre de 18h30 à 20h15 dans la salle de cantine de l'école Grandclément. Elle se déroule en deux temps :

- Présentation du projet de rénovation de l'école Grandclément,
- Présentation des groupes de travail mis en place par le bureau lors de sa réunion du 29 Septembre

I. Présentation du Projet de rénovation de l'école Grandclément :

Avec le support du document joint, une présentation du projet est réalisée par Muriel LECERF Maire Adjointe en charge des travaux.

Le projet consiste en la réhabilitation du GS Grandclément et en sa mise aux normes. Une extension du cycle 2 sera réalisée avec la création de 2 classes qui permettra à la partie élémentaire de passer de 11 à 13 classes. Les bâtiments de l'école maternelle ne seront pas touchés. L'espace composé du terrain de boules, du parking et du terrain de basket sera réorganisé et requalifié ; le terrain de basket public sera supprimé, un local bouliste sera construit, deux extensions de cours (une pour la maternelle, une pour le cycle 2) seront construites. Le parking va perdre deux places mais sera réorganisé.

Les questions et remarques suivantes sont faites :

- Q : Les boulistes, du fait du manque de place, ne pourraient-ils pas aller dans le parc du château par exemple ? En effet, ils ne sont pas essentiels au GS à la différence du terrain de sport ou du parking.
- Q : Les travaux sont-ils prévus pour le prochain mandat ?
 - R : non les travaux sont prévus pour un démarrage en janvier.
- Q : Le terrain de boules devrait garder une place raisonnable.
- Q : Il y a besoin de places de parking. Or aucune n'est créée.
- Q : Est-ce que le terrain de sport va être conservé ?
 - R : non.
- Q : Le terrain de sport va disparaître. Or c'est un lieu très fréquenté par les jeunes qui peuvent s'y retrouver sans occasionner de gêne pour les riverains (écoles). Plutôt que de supprimer le terrain de sport, pourquoi ne pas déplacer le terrain de boules (par exemple Allée des marronniers dans le terrain de l'ex-crèche, dans le Parc Elsa Triolet, dans le parc du château) ?
- Q : La cour du cycle 2 va être réduite ? Pourquoi ?
 - R : la partie supprimée n'est actuellement pas utilisée car « non surveillable ». Elle servira donc enfin à quelque chose.
- Q : La façade est en zinc noir. C'est très moche. Cela ne correspond pas à l'identité du bâtiment existant ni ne respecte l'identité du village.
 - R : Cette remarque est récurrente. L'aspect extérieur de la façade va être étudié pour être potentiellement modifié en fonction de l'état d'avancement du dossier.
- Q : les études prospectives sur les effectifs d'élèves sont-elles fiables ? De plus actuellement les écoles sont toutes saturées. Combien de classes vont encore être créées dans les années à venir ?
 - R : D'ici 2020 il est prévu d'ouvrir 19 classes sur le village. Au-delà de l'agrandissement du nombre de classes dans chacune des écoles, un nouveau GS va devoir être construit au village sur sa partie Est. Il permettra alors d'avoir des GS moins surchargés, plus facile à gérer et avec enfin des salles disponibles pour des activités diverses.
- Q : Comment les logements sont-ils actuellement utilisés ? Qui les occupe ? Qui paye un loyer ?
 - R : une réponse détaillée sera transmise. Les occupants payent un loyer.

- Q : Que va-t-il se passer avec les logements (8 ou 10) situés au-dessus des classes. Lors de la campagne il avait été annoncé que ces logements seraient supprimés. Pourquoi l'agrandissement ne se fait pas en changeant l'utilisation de ces logements en salles de classes ?
 - R : le coût de transformation d'un logement en classe est très élevé. Il reste que le besoin de classes en maternelle sera pallié par la transformation de logements en classes et que lorsque les deux nouvelles classes du cycle 2 auront été utilisées, les logements seront transformés au gré des besoins en salle de classes.
- Q : Est-il possible d'agrandir la maternelle en hauteur ?
 - R : c'est impossible. L'extension de la maternelle ne pourra se faire qu'en intégrant les logements.
- Q : Ne peut-on pas s'organiser avec les communes avoisinantes pour les écoles, en mutualisant les moyens? Les périmètres scolaires pourraient-ils être réorganisés ?
 - R : la mutualisation est déjà effective pour les lycées ; elle est possible pour les collèges mais impossible pour les écoles qui sont de proximité.
- Q : Dans l'actuelle cour du cycle 3 il n'y a aucun équipement de jeu. Il n'y a pas de cages de foot ni de panneaux de basket. Est possible d'en avoir avant tout ?
 - R : cela va être étudié par le service éducation.
- Q : Combien y aura-t-il de bungalows pendant les travaux ?
 - R : il y en aura deux car les travaux dans les classes s'effectuent deux par deux.
- Q : Quel est le coût total de l'opération ?
 - R : le montant sera transmis.
- Q : Peut-on espérer des modifications en fonction des remarques pertinentes ?
 - R : plusieurs des remarques faites sont récurrentes (parents, réunions publiques). Mais l'ancienne municipalité a toujours été sourde aux remarques. La raison d'être des conseils de quartiers est de faire en sorte que les remarques des habitants soient prises en compte et qu'il y soit répondu de façon argumentée, précise et si possible favorablement. Il reste que le projet est très avancé mais que les élus et les services feront tout leur possible pour prendre en compte ces remarques et modifier le projet au mieux de l'intérêt des habitants et des enfants.

Nota Bene : le compte rendu n'est pas exhaustif des discussions ; il reprend surtout les grands thèmes et préoccupations des membres du CdQ (les partis pris initiaux visant à favoriser le club de boules et la position du local bouliste, la suppression du terrain public, le non-respect de l'identité du quartier par la nouvelle construction, l'utilisation des logements,...). Certains soucis qui ne concernaient pas directement les membres du CdQ n'ont pas été abordés : gestion des cours multiples décentralisées, organisation des travaux, déménagement des classes,...

II. Présentation des Groupes de Travail :

Lors de sa réunion du 29 septembre le bureau du CdQ du Village a travaillé pour mettre en place 5 groupes de travail qui sont les suivants :

- **Urbanisme, Voirie, Patrimoine, Equipements Communaux**
- **Environnement et Propreté**
- **Tranquillité Publique**
- **Education et Jeunesse**
- **Vie Culturelle et Animation de Quartier**

Les membres du CdQ sont invités à s'inscrire à ces différents groupes.

La prochaine date de réunion est le vendredi 14 novembre 2014 à 18h30 à la salle du Bourg.